

Collaborer pour assurer la sécurité des femmes victimes de violence conjugale

Biennale des femmes
Fédération des travailleurs et
travailleuses du Québec (FTQ)
Le mercredi 13 septembre 2017
Sylvie Langlais



REGROUPEMENT DES MAISONS
POUR FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCE CONJUGALE

Le Regroupement

- 42 maisons d'aide et d'hébergement
- spécialisées en violence conjugale;
- de l'Abitibi aux Iles-de-la-Madeleine (15 régions).
- Leur mission :
 - Travailler au plan individuel et au plan collectif
 - avec et pour les femmes violentées
 - afin que cette violence cesse.
- Une équipe provinciale de 5 travailleuses.

Nous ne pouvons y arriver seules...

Pour éliminer la violence conjugale,
pour soutenir les victimes de violence conjugale,
l'implication de toute la société est nécessaire

- Les proches des victimes;
- Les organismes communautaires et féministes;
- Les institutions (santé et services sociaux, police, justice...);
- Les gouvernements.

Toutes les composantes de la société, incluant les **syndicats** et les **milieux de travail**, peuvent faire la différence.

Un problème trop présent et sous-dénoncé

En 2015, **19 406** infractions liées à la violence conjugale rapportées aux services de police du Québec (78 % des victimes sont des femmes).

Entre **22 %** à **30 %** des infractions commises en contexte conjugal seraient rapportées à la police.

Possiblement de **65 000** à **88 000** infractions.

Cela exclut la violence verbale, psychologique et économique.

Les réseaux d'aide

Annuellement, près de **3 000** femmes victimes de violence conjugale sont accueillies dans les maisons membres du **Regroupement**, et autant de femmes violentées ou en difficulté dans celles de la Fédération. Les deux réseaux offrent quelque **38 000** services sans hébergement.

C'est souvent d'abord vers les proches que les femmes se tournent pour obtenir du soutien.

Qui dit proches, dit collègues de travail.

Les services des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

- Écoute et intervention téléphoniques 24/7
- Consultations externes
- Hébergement sécuritaire
- Intervention individuelle et de groupe visant la reprise de pouvoir des femmes
- Intervention jeunesse
- Suivi post-hébergement
- Référence, support et accompagnement dans les démarches (judiciaire, logement, aide sociale, etc.)
- Défense individuelle et collective des droits
- Activités sociales

Une mission au-delà de l'aide directe

- Sensibilisation dans le milieu :
 - Conférences et rencontres information,
 - Adaptées aux différents milieux (groupes sociaux, professionnel.le.s, milieux de travail).
 - Par exemple : rencontres des policier.e.s au moment des changements de quart de travail.
- Formation et soutien d'autres intervenant.e.s.
- Interventions publiques pour faire mieux comprendre la problématique de la violence conjugale.
- Actions et campagnes visant le changement social.

Campagne « Municipalités alliées contre la violence conjugale »

- Adoption par les conseil municipaux d'une résolution déclarant leur municipalité « alliée contre la violence conjugale ».
- Affichage public au cours de l'édition 2017 des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes (drapeau, bannière, encart dans leur journal local ou sur le site web).
- Impacts recherchés :
 - Briser le silence autour de la violence conjugale et faire émerger un (premier) partenariat avec les maisons.
 - Des victimes qui se sentent soutenues et des auteurs de violence qui se sentent interpellés par leur communauté.

VC et santé-sécurité au travail

- Des conséquences visibles en milieu de travail:
 - des femmes secrètes, préoccupées, distraites, épuisées, avec des marques qu'elles ne peuvent expliquer;
 - des signes d'insomnie, de stress, d'hyperactivité, voire de dépression.
- Des taux d'absentéisme... parfois plus élevés:
 - parce que le conjoint les a agressées et empêchées de dormir;
 - pour cacher ou soigner des blessures ou d'autres problèmes de santé qui en découlent.
- ... parfois plus bas
 - Le travail est parfois le seul lieu où elles sont autorisées à se rendre et où elles peuvent vivre sans surveillance (contrôle du kilométrage, du temps pour faire le trajet, du budget, de l'habillement, des sorties, des communications, etc.).

La violence conjugale coûte cher

Au total pour l'ensemble de la société : 7,4 milliards \$*

- Pour les victimes elles-mêmes : 6 milliards \$
 - Consultation d'un médecin, rémunération perdue, formation perdue, valeur des biens volés ou endommagés, douleurs et souffrances subies par les victimes et par leurs proches.
- Pour les tiers : 890 M\$
 - Services sociaux (411 M\$);
 - **Pertes subies par les employeurs (78 M\$);**
 - Répercussions négatives sur les enfants (235 M\$);
 - Autres dépenses gouvernementales (116 M\$).
- Pour le système judiciaire : 545 M\$.

*Étude canadienne pour 2009, estimation conservatrice



Une collaboration entre les
membres du Regroupement et
les syndicats FTQ,
ça voudrait dire quoi?

Des collaborations pour... informer

- Conférences pour l'ensemble du personnel, les responsables syndicales, les cadres, les patrons
 - Sensibiliser;
 - Défaire les mythes et préjugés;
 - Aider à reconnaître les signes;
 - Faire connaître les services des maisons.

Le 8 mars, du 25 novembre au 6 décembre, n'importe quand.

- Matériel d'information à distribuer ou à afficher largement ou dans des lieux ciblés :
 - Information générale;
 - Campagnes gouvernementales;
 - Ressources pour les victimes.

Des collaborations pour... aider

- Consultation téléphonique des intervenantes des maisons pour savoir comment aider une victime.
- Formation des « intervenantes auprès des femmes » sur les lieux de travail pour :
 - Reconnaître les signes;
 - Connaître les attitudes aidantes ou nuisibles pour les victimes;
 - Connaître les ressources.
- Référence des victimes vers les ressources appropriées.

Des collaborations pour... rendre le milieu de travail sécuritaire et aidant

Soutien pour sensibiliser l'employeur à l'importance de mettre en place :

- Des mesures de sécurité adaptées : changement de courriel ou de numéro de téléphone, filtrage des appels, procédure si le conjoint se présente dans le stationnement ou sur le lieu de travail, modification de l'horaire de travail, mutation de poste et mobilité de la main-d'œuvre là où c'est possible.
- Des politiques de congés appropriés : pour consulter une ressource d'aide, un avocat, un médecin, pour préparer son départ de la maison, pour séjourner en maison d'hébergement, etc.

Des collaborations pour... rendre la société plus sécuritaire et aidante

Des campagnes conjointes pour modifier les lois ou les politiques

- Loi sur les normes du travail (congrés payés);
- Loi sur l'assurance-emploi (droit aux prestations);
- Mesures d'intégration en emploi;
- Intégrer le milieu du travail dans les plans d'action gouvernementaux contre la violence conjugale.
- ...

Une campagne « Entreprises alliées contre la violence conjugale »?

Un comité provincial FTQ-Regroupement

- Consulter des salariées victimes de violence conjugale pour mieux connaître leurs besoins;
- Dresser la liste des actions et mesures d'aide aux victimes à proposer aux milieux de travail;
- Identifier d'autres partenaires à associer.

Des comités locaux syndicat-maison d'aide et d'hébergement

- Déterminer les mesures applicables selon la nature de l'employeur et les moyens du milieu de travail (grandes entreprises versus petites, secteur public ou privé, etc.);
- Collaborer à la mise en place des mesures.

Et un jour, une norme ISO « Entreprise alliée contre la violence conjugale »

Au Canada

- Étude du Congrès du travail du Canada;
- Plusieurs syndicats en action;
- Des propositions prévues à l'Organisation internationale du Travail.

En Europe

- Projet Companies Against gendeR Violence (CARVE); partenaires belges, bulgares, espagnols, français, grecs et réseau européen;
- Soutenu par le DG Justice et consommateurs de la Commission européenne.

Des questions?

Regroupement des maisons pour femmes
victimes de violence conjugale

Téléphone : 514 878-9134

maisons-femmes.qc.ca

www.facebook.com/RMFVVC

@RMFVVC